

---

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois et le douze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Madame LEAL Séverine, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PIZOIRD Vincent, PLAUCHE Jonathan, PLAUCHE Régis, THOMAS Frédéric

Absents excusés : Mesdames GRONCHI Karine, JULIEN Valérie, MAZIERE Audrey, Monsieur SCOTTI Patrick

Procuration : Monsieur SCOTTI Patrick à Monsieur HUSER Marc

Convocation et affichage : 07/09/2023

Secrétaire de séance : Monsieur PLAUCHE Régis

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 7

**1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2023**

Monsieur le Maire présente le compte-rendu du Conseil Municipal du 11 juillet 2023 et le soumet à approbation.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 11 juillet 2023.**

**2. ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les services de la Préfecture des Alpes de Haute Provence recensent les potentielles zones d'accélération des énergies renouvelables relatives à la loi 2023-175 du 10 mars 2023.

Concernant la Commune de Bevons, l'implantation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux, école (parcelle 0B 787) et mairie (parcelle 0B 790), rentrerait dans ce cadre.

Un sondage a été effectué auprès des habitants de la Commune via l'application Politeia entre le 09 août et le 09 septembre 2023. La question était « *Dans le cadre de la loi relative à l'accélération de la production d'Energies Renouvelables (EnR), le Conseil Municipal de Bevons envisage la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux particulièrement bien exposés, à savoir l'école et la mairie. Etes-vous favorable à cette proposition ?* ». Les résultats sont les suivants (35 votants) : oui : 80,0% ; non : 11,4% ; sans opinion : 8,6%.

**Après consultation des habitants et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Approuve la proposition d'implantation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux, école (parcelle 0B 787) et mairie (parcelle 0B 790) ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à transmettre ces informations aux services de la Préfecture des Alpes de Haute Provence.**

**3. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION 2023 A L'ASSOCIATION LOCALE ADMR DE LA VALLEE DU JABRON**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un montant de 1 800 € est inscrit au budget 2023, que 870 € ont déjà été attribués à différentes associations (délibération 15/2023 du 02/05/2023) et que seules les associations ayant fait une demande en due forme auprès de la Mairie peuvent bénéficier d'une subvention.

Il informe d'une nouvelle demande de l'association locale ADMR de la Vallée du Jabron.

**Le Conseil décide, à la majorité (pour : 7, contre : 1), d'attribuer une subvention de 300 € à l'association locale ADMR de la Vallée du Jabron.**

#### 4. DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

- Broyage des déchets verts selon la convention établie entre Madame Myriam BARDOC et la Commune de Bevons par BATRAMA CLARES (350 € HT ; 420 € TTC)
- Fauchage de l'accotement des voies communales par BUECH DURANCE TRAVAUX (80 €/heure HT ; 96 €/heure TTC)

#### 5. QUESTIONS DIVERSES

##### *Réunions :*

- Avec Eco N'Home les mercredi 19 et vendredi 21 juillet : projet énergie
- Baptême civil le samedi 12 août
- Cérémonie d'hommage aux victimes du bombardement le 15 août

##### *Entretiens et travaux réalisés*

- Pose du poteau incendie par le Canal de Provence
- Entretien du défibrillateur
- Broyage des déchets verts par Batrama Clares
- Fauchage de l'accotement des voies communales par Buech Durance Travaux
- Intervention du SIVU sur une fuite sur le réseau d'eau potable au Quartier Saint-Michel
- Mise en service de la chaudière de l'école avant la rentrée scolaire (pour l'eau chaude)

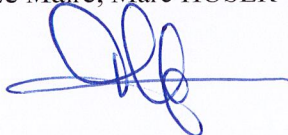
##### *Entretiens et travaux à finaliser / venir*

- Peinture de la clôture de la cour de l'école
- Amélioration de la zone de dépôts des déchets verts
- Installation des panneaux d'affichage aux PAV
- Extension du colombarium prévue en septembre ou octobre
- Déplacement de l'abribus au Quartier Saint-Michel

##### *Divers*

- Demande de subvention (FODAC 2023) pour le cimetière + aménagement du point d'apport volontaire des ordures ménagères à St Michel soumise le 13/07
- Demande de subvention pour la « Classe de Neige 2024 » des élèves de Bevons à déposer avant le 04/11
- Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour mouvement de terrain en 2022 soumise le 13/07 auprès de la Préfecture
- Demande de permis de construire (11) de SCI les 2Y pour extension d'une habitation existante le 01/08
- A la demande de la Région, déplacement de l'arrêt de bus « Village » sur la RD946 hors agglomération dans les deux sens vers la place du quartier Saint-Michel.

La séance est levée à 21h15  
Le Maire, Marc HUSER



Le secrétaire, Régis PLAUCHE

